

# Bulletin

du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec

numéro 9

septembre 1998

## L'assemblée générale annuelle du MÉPACQ

### Les faits saillants

Réunies en assemblée générale annuelle, les 18 et 19 juin derniers, les Tables régionales membres du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) ont décidé de se mettre en mouvement vers un Congrès d'orientation. En effet, avec une conjoncture de plus en plus complexe et devant la multiplication des dossiers et des acteurs du milieu communautaire, le MÉPACQ sent le besoin de prendre un temps d'arrêt afin de se questionner sur sa mission, sa spécificité, sa vie associative, etc. Si les modalités précises de la démarche demeurent encore à spécifier, une tournée nationale visant la participation active des groupes de base membres des onze Tables régionales du MÉPACQ est déjà à l'ordre du jour de l'année 1998-99.

Tout en continuant à travailler sur le plan des politiques de reconnaissance de l'action communautaire autonome et de l'éducation populaire autonome, le MÉPACQ entend élargir son analyse en ce qui a trait au financement.

En effet, avec l'avènement d'une multitude de nouveaux fonds (action communautaire autonome,

lutte à la pauvreté par l'insertion au travail, etc.) et la redistribution des enveloppes traditionnelles des ministères, le MÉPACQ s'est donné le mandat de réfléchir à une stratégie globale de financement. Cette réflexion sera basée sur le questionnement suivant : comment articuler une pensée, porter des revendications et lutter pour que les groupes qui font de l'éducation populaire autonome aient un financement adéquat leur permettant de faire un travail de conscientisation et de prise en charge menant aux transformations sociales telles qu'énoncées dans notre cadre de référence pour un projet de société?

Afin de travailler à faire advenir cette société dont nous rêvons, les membres ont pris plusieurs décisions dont : l'offre d'une collaboration active aux mouvement des femmes dans le processus menant à la « Marche mondiale des femmes de l'an 2000 », le maintien d'une implication dans le dossier de l'aide sociale et une implication significative dans une éventuelle lutte dans le dossier de l'assurance-chômage.

Toujours sur le plan des droits sociaux et de la fiscalité, le MÉPACQ maintient son implication à Solidarité populaire Québec et à la Coalition Eau Secours! tout en demeurant à l'affût des développements entourant les accords internationaux et la « Réorganisation » de l'État québécois.

Bref, une année bien remplie débute... Travaillons pour que, via les avenues qu'il s'est données, le mouvement puisse être de mieux en mieux outillé pour lutter afin de bâtir une société plus juste pour tous et toutes.

### Sommaire

	Page
Colloque du MÉPACQ	2
L'éthique, un gouvernement pour le communautaire	3
Non au projet de loi 186	4-5
Les pratiques d'éducation populaire autonome, vivent-elles encore?	6
Nouvelles des régions	7
Boîte à outils	7



Pour une société juste et démocratique

## L'éthique, un gouvernail pour le communautaire

**Des sept principes énoncés dans le cadre de référence du MÉPACQ, celui d'une société juste sur les plans social et économique interpelle tout particulièrement, celui d'une société démocratique. En effet, la justice sociale nous apparaît indissociable du droit inaliénable de tous les groupes de la société de se faire entendre et d'être respectés dans leurs demandes légitimes.**

Les temps que nous traversons semblent toutefois peu compatibles avec le concept d'une société juste. De l'époque du citoyen au centre des services, nous sommes passés à celle du citoyen au service du centre, c'est-à-dire du pouvoir économique face auquel nos « dirigeants » ressemblent de plus en plus à une équipe de concierges apeurés obéissant au doigt et à l'oeil à un patron anonyme et implacable. Tant pis si les locataires se plaignent du manque de chauffage en hiver, si les services de buanderie coûtent de plus en plus cher quand ils ne sont pas inopérants, ou si le loyer est tellement onéreux qu'ils n'arrivent plus à se nourrir, ni à payer leurs médicaments!

Jamais, depuis Duplessis, n'avons-nous assisté à un tel recul des priorités sociales qui sont les nôtres. Nos gouvernements baissent pavillon devant le dogme de la mondialisation des échanges et de la prétendue nécessité d'être compétitif afin d'attirer des investisseurs. En revanche, ceux-ci créent de moins en moins d'emplois locaux, les remplacent progressivement par de la machinerie ou par les travailleurs et les travailleuses sous-payé-e-s des pays du tiers-monde, et réinvestissent les profits ainsi amassés à l'extérieur du pays. Où sont les retombées promises au simple citoyen?

Nous connaissons tous les effets de la « nécessité » d'être compétitif. Ce fatalisme économique sert à cautionner des coupures éhontées dans les transferts fédéraux, dans les budgets dévolus à la santé, aux services sociaux et à l'éducation. Nos dirigeants ne cessent de racler les fonds de tiroir au détriment des chômeurs et chômeuses et des personnes assistées sociales tout en les présentant comme des parasites : c'est joindre l'injure à l'oppression.

### Éthique et justice sociale

Si la justice économique et sociale représente un thème si important pour le Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM), c'est que notre société en est de plus en plus dépourvue.

La façon dont nous tentons de servir ce principe réside dans l'orientation que nous avons décidé de donner à nos activités depuis près d'un an. En effet, notre assemblée générale avait alors demandé que le CFCM fasse de l'éthique en milieu communautaire la principale orientation thématique de ses formations, de ses journées d'activités et de ses publications.

Depuis, nous avons constaté un intérêt grandissant pour cette question, au point où il nous a déjà été demandé une suite à l'une de nos formations dans laquelle il était fortement question d'éthique. Deux journées de réflexion sur le sujet, en compagnie d'Henri Lamoureux, écrivain et professeur spécialisé en questions d'éthique, ont également suscité un intérêt qui ne s'est pas démenti et nous continuons à recevoir des demandes pour nos publications sur la question.

### Le virage communautaire

Notre réflexion sur l'éthique s'articule sous forme de questionnements. En effet, il n'entre pas dans le mandat du CFCM de décider unilatéralement de ce qu'est l'éthique communautaire et de répandre ensuite la bonne nouvelle. Dans la foulée du virage communautaire - et ambulatoire -, nous voulons plutôt amener les groupes et les personnes que nous interpellons à partager et à alimenter ce questionnement.

Voici quelques exemples de nos interrogations. L'économie sociale est-elle vraiment une solution permettant la réinsertion des exclu-e-s sur le marché du travail en fonction de valeurs communautaires ou s'agit-il plutôt pour l'État d'une « manne » providentielle dans un contexte de coupures et de rationalisation? Afin de survivre financièrement, le communautaire devient-il le complice de l'État dans sa lutte au déficit? Sous le couvert de la lutte à l'appauvrissement, sommes-nous en train de devenir des créateurs d'emplois de seconde zone?

En suscitant ces interrogations, nous pensons aider le milieu communautaire, de notre région et d'ailleurs, à ne pas oublier d'où il vient et à garder à l'esprit les valeurs essentielles qui l'orientent. Le maintien d'une telle attitude nous paraît vital si nous avons toujours pour objectif une société juste sur les plans social et économique.

**Olivier Kaestlé**  
Centre de formation communautaire de la Mauricie



# Pratiques en ÉPA



Face à la réforme de la sécurité du revenu menaçant l'existence même de l'aide sociale, la Coalition nationale sur l'aide sociale a initié l'idée de faire une Journée nationale d'étude pour le mouvement communautaire, populaire et féministe le 6 avril 1998.

Cette journée se voulait un moment de rassemblement où les groupes et les individus pouvaient signifier leur mécontentement, protester et partager leurs inquiétudes face au projet de loi 186. Et, tout comme la Coalition nationale, nous croyions que ce projet de loi ne réglerait en rien le problème de la pauvreté. En effet, celui-ci met en place une série de mesures pénalisantes pour les personnes assistées sociales; des mesures qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion pure et simple de personnes de l'aide sociale, notre dernier filet de sécurité sociale.

Elle n'était pas une fin en soi, mais plutôt une étape importante de la lutte contre le projet de loi 186. Elle s'est d'ailleurs avérée un réel SUCCÈS. Effectivement, 226 personnes, provenant de 32 groupes différents et de 11 municipalités de la région de Lanaudière, ont participé activement à cette journée.

Ce succès est dû, en grande partie, à la très bonne collaboration qui existe entre le Comité régional des assistés sociaux de Lanaudière (CRASL) et la Table régionale des OVEP de Lanaudière (TROL). Ensemble, nous avons fait un « sprint » pour rejoindre le plus grand nombre de personnes et de groupes qui avaient participé antérieurement à d'autres actions ou événements à l'encontre de ce projet de loi. Ce « sprint » s'est réalisé par tous les moyens disponibles: courrier, télécopieur, communiqué de presse, pose d'affiches, appels téléphoniques,...

Pour le CRASL, la journée s'est déroulée ainsi :

L'avant-midi a débuté par une conférence de presse à laquelle 11 groupes assistaient. 6 de ces groupes ont pris la parole devant les journalistes (provenant de deux hebdomadaires régionaux et d'une radio locale) afin de leur présenter les principales revendications des groupes populaires par rapport au projet de loi 186.

**Les principales revendications de ces derniers sont en lien avec les problématiques suivantes**

**Logement** : Groupe d'aménagement de logement populaire (GALOP)

**Vécu des femmes** : Centre de femmes Marie Dupuis

**Éducation populaire internationale** : Comité régional d'éducation de développement international de Lanaudière (CREDIL)

**Assistance aux plus démunis** : Association coopérative d'économie familiale de Lanaudière (ACEF)

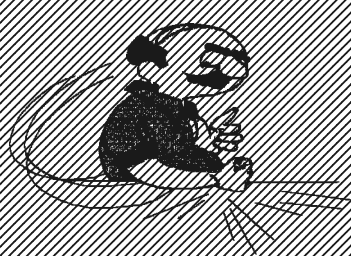
**Éducation populaire autonome** : Table régionale des OVEP de Lanaudière (TROL)

**Défense collective des droits sociaux** : Comité régional des assistés sociaux de Lanaudière (CRASL)

Suite à cette conférence de presse, une assemblée publique a eu lieu. On y a regardé « les dessous » de ce projet de loi. Un exposé qui faisait un parallèle entre le projet de loi 186 et la loi 37 a été suivi d'une période de questions et d'un « jeu » préparé par la Coalition nationale. Ce jeu, de style « serpents et échelles », basé sur les principes du projet de loi 186 nous a démontré que, fatalement, ceux-ci conduisent à la pauvreté et à l'exclusion accrues des bénéficiaires, quel que soit le coup de dé réalisé...

L'avant-midi s'est terminé par un repas communautaire offert par le CRASL et préparé par La Soupière de Joliette. La Soupière de Joliette est un organisme à but non lucratif qui se préoccupe des services de base aux plus démunis et qui offre un service d'éducation en alimentation tout en favorisant la prise en charge





**Les revendications du CRASL sont les suivantes**

1. Toute personne a droit à un revenu décent qui permet de vivre dans la dignité.
2. Toute personne a droit de participer à la société de façon pleine et entière que ce soit par l'emploi ou autrement.
3. L'État est responsable d'assurer une réelle distribution de la richesse et une véritable politique d'emplois de qualité.
4. Le régime de sécurité du revenu doit reposer sur les valeurs démocratiques reconnues dans notre société et dans cette perspective il doit notamment favoriser l'autonomie des personnes et combattre toute forme de discrimination.
5. L'aide financière doit être dissociée de l'aide à l'emploi. Nous refusons donc toute mesure qui s'assimile au « WORKARE ».
6. Nous exigeons une démocratisation du système de sécurité du revenu.

par les bénéficiaires. L'excellent repas était composé de diverses salades, de pointes de sandwiches et petits pains fourrés variés, accompagné de crudités, fromages et fruits. Sans oublier les gâteries sucrées et les breuvages...

En après-midi, une marche de sensibilisation a eu lieu dans les rues de la ville de Joliette de 15 heures à 16 heures. Une cinquantaine de personnes ont participé à cette marche en scandant des slogans, en chantant des chansons et en distribuant « un petit journal » de la Coalition nationale dans des banques, des caisses, à des notaires, aux passants et sur les pare-brise des autos. La marche s'est terminée au Centre Travail-Québec par des allocutions de la TROL et du CRASL. Les porte-parole ont réitéré nos revendications face au projet de loi 186 et ont lancé une invitation à poursuivre la lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui en découle.

Cette journée en a été une de sensibilisation, à laquelle la participation a été des plus significatives et tous les gens présents nous semblent avoir fait preuve d'une

attention spéciale, teintée de solidarité et d'une volonté marquée de poursuivre les efforts pour une plus grande reconnaissance des droits sociaux des plus démunies de nos sociétés modernes.

Au-delà des principes énoncés, nous avons profité de cette journée pour réfléchir sur les conséquences réelles de cette réforme et envisager l'exigence du retrait de ce projet de loi qui, somme toute, fait reculer notre société en termes de droits sociaux.

Ce n'est là qu'un seul événement dans la vie du CRASL; bien d'autres s'y sont ajoutés depuis. Si nous en avons parlé ici, c'est qu'il a été l'élément déclencheur de toute une série d'autres événements qui ont donné un élan aux activités éducatives et socio-politiques du CRASL.

Cette journée aura permis au CRASL de reprendre sa place comme organisme à mission régionale. Elle aura également marqué la dimension d'éducation populaire dans la défense des droits sociaux.

Bien sûr, depuis ce jour et après maintes démarches et manifestations en opposition au projet de loi sur la réforme de l'aide sociale, nous ne pouvons que constater que ce projet est devenu loi malgré nos efforts. Même si certains irritants ont été adoucis par des décrets et lors de l'adoption de la loi, il n'en demeure pas moins que cette loi est un recul quant au respect de nos droits et la lutte à la pauvreté.

Cependant, ces efforts auront permis de tisser des liens, qui pour nous de Lanaudière, ne pourront se défaire. Ils ont aussi permis de concrétiser une solidarité face à l'adversité dans laquelle nous plongeons inexorablement les politiques sociales des différents paliers de gouvernement. Les actions que nous avons menées avec nos alliés auront permis aux gens de Lanaudière de prendre conscience que les plus démunies de notre région possèdent une organisation qui pourrait bien faire des vagues dans un futur pas si lointain.

Nous ne baisserons pas les bras et nous continuerons notre lutte jusqu'à ce que les droits sociaux soient respectés comme il se doit.

**Noëlla Laroche  
Sylvie Lafortune  
Louis-Marie Coutu**



## Les pratiques d'éducation populaire autonome, vivent-elles encore ?

Porteurs de principes louables, les organismes d'éducation populaire autonome sont fiers, avec raison, de leurs démarches démocratiques et de prise en charge visant le changement social. Or, le modèle ne concorde pas toujours avec la réalité de tous les jours. Devant la tâche qui s'alourdit de plus en plus, les conflits de travail, l'émergence de « propriétaires » de groupe, des membres peu ou pas impliqués et l'abandon des pratiques d'ÉPA remplacées par des « activités éducatives », y a-t-il un agrandissement de l'écart entre nos principes et nos pratiques ?

Jongler avec les principes et les défis auxquels nous sommes confrontés représente un enjeu important pour les groupes d'ÉPA. En ce sens, cet article se veut une réflexion à haute voix sur la cohérence entre nos pratiques et nos principes.

### Complexification des dossiers

Un défi de taille pour les organismes en ÉPA est le maintien du rôle actif du Conseil d'administration (CA) en regard de la complexification et de la multiplication des dossiers. En effet, un CA doit prendre des décisions concernant une multitude de dossiers : le SACA, la localisation, les mandats à donner à leur regroupement en ÉPA, la participation à des coalitions inter-syndicales et populaires, etc. Mais en réalité, ces décisions ne sont-elles pas souvent prises au sein de l'équipe de travail sans qu'elle les ait discutées avec le CA? Tout en reconnaissant que la tâche est énorme pour les travailleurs et travailleuses, les positions développées par la permanence perdent leur sens s'il n'y a pas eu consultation préalable des membres.

Outre la multiplication des dossiers, la concentration du travail des groupes vers le service pose un type semblable d'interrogations. Dans un tel contexte « de production de services », les membres se sentent-ils interpellés par les démarches démocratiques et les appels à une implication au sein du groupe? Les membres ne sont-ils pas contents de laisser une grande part du travail à la permanence en délaissant ainsi des responsabilités qui leur reviennent? Les frontières entre les responsabilités de l'équipe de travail et celles des membres sont souvent difficiles à établir.

Notre modèle alternatif suggère plus d'égalité que de hiérarchie, mais est-ce vrai dans la vie de tous les jours? Nos relations au pouvoir méritent d'être examinées à la lumière de nos principes. Est-ce qu'on se base sur des principes d'éducation populaire autonome dans la résolution des conflits? Nous assurons-nous d'un lieu réel pour l'expression des questionnements? Avons-nous accès à un guide d'application des principes d'éducation populaire autonome, un code d'éthique, une description du rôle du CA, des comités et de l'équipe de travail, des outils d'évaluation? Si oui, les utilisons-nous ?

### L'ÉPA en crise?

Enfin, peut-être que le plus important des changements vécus par les groupes est le « rétrécissement » des pratiques d'ÉPA. Auparavant, la plupart des groupes intégrait les principes de l'ÉPA à l'ensemble de leurs activités et services alors qu'aujourd'hui, on a tendance à réduire l'ÉPA à des « activités éducatives » ou à des outils pédagogiques.

Mais de quoi parlons-nous? Dans le premier cas, l'objectif est le changement social et toute activité intègre, entre autres, la notion d'apprentissage par la pratique. En ce sens, une formation sur la réforme de l'aide sociale est utile mais rien n'égale l'expérience de poser des questions à un-e député-e sur la réforme puisque ceci implique un travail en comité pour comparer la réalité actuelle et les changements proposés, pour identifier ensemble les injustices, pour préparer des questions, pour nommer un-e porte-parole, pour rédiger un communiqué, etc. De plus en plus, l'équipe de travail a tendance à tout préparer : l'action, son contenu, son déroulement, etc. Peut-être n'avons-nous plus assez de temps pour la prise en charge?

Pour faire face à des questions semblables mais plus spécifiques à la pratique féministe, l'R des centres de femmes du Québec a entrepris une démarche de recherche-formation dans le but d'assurer une plus grande cohérence entre le modèle féministe et les pratiques. C'est une démarche d'une durée de deux ans qui comprend des consultations, l'élaboration d'un document de réflexion, et enfin, la production d'outils de formation et de gestion devant servir aux Centres. Au-delà des attentes, la démarche suscite beaucoup d'intérêt, y compris de la part des femmes siégeant sur des CA. Ne serait-il pas intéressant d'entreprendre une démarche semblable portant plus spécifiquement sur les principes d'éducation populaire autonome et leur application dans nos groupes?

Alexa Conradi

## Jouer sûr et voir l'accouchement!

### Formations ciblées

En matière d'éducation populaire, la Table régionale des OVEP de Lanaudière (TROL) emprunte un chemin sûr, celui de la lucidité. L'année dernière, avant de monter son programme de formation, la TROL avait fait un sondage auprès de ses membres. On avait proposé dix thèmes parmi lesquels les groupes devaient identifier leurs préférences. La formule a été efficace et les formations bien ciblées. L'une d'elles avait pour thème *Comment créer son matériel pédagogique?* une autre, *Comment faire une demande de subvention?* Pour réaliser cette dernière, la permanente de la Table régionale, Diane Gauthier, s'est largement inspirée de L'ATOOUT, la « bible » en éducation populaire autonome produite par la Table ronde des OVEP de l'Estrie. Ce document aborde une foule de sujets allant de l'appropriation de l'éducation populaire autonome aux programmes d'employabilité. L'ATOOUT est disponible à la TROVEPE : (819) 566-2727.

Info : Table régionale des OVEP de Lanaudière (450) 752-1999

### Naître ou paraître?

Assister à la naissance d'une nouvelle région administrative? Passionnant! Absolument! La 17<sup>ième</sup> région administrative

du Québec, le Centre-du-Québec, se proposait de créer une nouvelle forme de concertation avec les citoyennes et les citoyens. À peu de chose près, nous nous sommes retrouvés avec les mêmes acteurs!!! Par exemple, les Corporations de développement économique se sont tout simplement transformées en Centre local de développement.

Invités à s'impliquer dans les nouvelles structures de concertation des MRC de Drummond, Arthabaska, Érables, Bécancour et Nicolet-Yamaska, l'Association des groupes d'éducation populaire autonome (AGÉPA) et les groupes d'éducation et d'alphabétisation populaires autonomes ont participé aux travaux des tables *Éducation*. Résultat : la planification stratégique du Centre-du-Québec comporte dans la section *Éducation*, un chapitre sur l'éducation et l'alphabétisation populaires autonomes. Toutefois, pour l'AGÉPA, l'utilité et la pertinence d'une telle démarche restent à vérifier. Sur le chemin de la transformation sociale, la concertation offre des potentiels et des contraintes. La lucidité est ici aussi de rigueur.

Info : AGÉPA-Centre-du-Québec (819) 752-6768

Francine Boulet

## Boîte à outils



### Leur Équilibre, notre déséquilibre

Rapport d'enquête sur les impacts de la transformation du réseau de la santé et des services sociaux à Montréal.

50 ans après la reconnaissance du droit à la santé dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, près de 40 ans après l'instauration de l'assurance-hospitalisation québécoise, moins de 30 ans après la mise sur pied du régime d'assurance-maladie au Québec, 6 ans après l'adoption de la Politique de santé et de bien-être, le droit à la santé et aux services sociaux pour les populations les plus vulnérables est, plus que jamais, remis en question.

En décembre 1997, le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) initiait une démarche d'enquête-terrain sur les impacts de la transformation du réseau de la santé et des services sociaux sur les groupes communautaires et les populations avec lesquelles ils interviennent. Une centaine de groupes montréalais ont participé à cette démarche. Il nous ont livré des témoignages plus souvent qu'autrement médusants.

Cette publication est disponible en français et en anglais au prix de 6,00\$ (incluant les frais d'envoi) pour les groupes communautaires.

Info : RIOCM, 1600, De Lorimier, # 303, Montréal, H2K 3W5  
Téléphone : (514) 527-4577

### L'éthique au CFCM, c'est formateur!

Le Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM) vous offre ses trois dernières parutions sur l'éthique et le communautaire.

*Ce qui s'est dit sur... la gestion des problèmes sociaux* remet en cause les valeurs qui orientent nos pratiques. Henri Lamoureux, spécialiste des questions d'éthique et auteur du *Citoyen responsable*, pose la question : « Sommes-nous toujours des agents de changement social ou devenons-nous des gestionnaires de problèmes sociaux? ».

*Ce qui se dit sur... l'éthique et le communautaire* tente de répondre à des questionnements de plus en plus présents dans le milieu communautaire mauricien. Avec l'avènement du virage communautaire, sommes-nous en train de devenir des partenaires à part entière de l'État ou des sous-traitants à prix modique? Henri Lamoureux pose les balises d'une véritable démarche en vue de concilier le respect de nos valeurs communautaires avec l'action de nos groupes au jour le jour.

*Ce qui s'est dit sur... le détournement du communautaire* contient le texte intégral de la conférence prononcée par Henri Lamoureux à la demande du CFCM le 19 mars dernier à Trois-Rivières. Le thème : « Assistons-nous depuis quelques années à un détournement de la mission des organismes communautaires autonomes? » Le conférencier identifie trois dangers immédiats de détournement du communautaire de ses valeurs fondamentales. Ensuite, les représentantes et représentants des groupes présents à la conférence nous font part de leurs réactions.

Info : CFCM

Téléphone : (819) 379-8054 Télécopieur : (819) 379-6857



# Les membres du MÉPACQ

## **MÉPAC - Saguenay/Lac St-Jean/ Chibougamou/Chapais**

3791, de la Fabrique, CP 23012  
Longueuil G7X 9Z8  
Tél.: (418) 542-9420

## **Regroupement d'éducation populaire en action communautaire - 03 - 12**

65, Notre-Dame des Anges, #4  
Québec G1K 3E4  
Tél.: (418) 523-4158

## **Regroupement des CIEP de la Mauricie**

2174, 6e avenue  
Trois-Rivières G8Z 3B1  
Tél.: (819) 379-2889

## **Association des groupes d'éducation populaire autonome - Centre du Québec**

59, Manifette, bureau 213  
Victoriaville G1P 1J8  
Tél.: (819) 752-6768

## **TRIVEP de Montréal**

420, St-Paul est, 3e étage  
Montréal H2X 1H4  
Tél.: (514) 845-6170

## **TRIVEP de Lanaudière**

121, St-Barthélemy sud  
Joliette J0L 5N8  
Tél.: (450) 752-1999

## **TRIVEP de la Montérégie**

1022, Ste-Foy  
Longueuil J4K 1W2  
Tél.: (450) 651-6439

## **Table ronde de l'Outaouais**

115, boul. Sacre-Coeur  
Hull J8X 1C5  
Tél.: (819) 771-5862

## **TRIVEP de l'Estrie**

187, Laurier  
Sherbrooke J1H 4Z4  
Tél.: (819) 566-2727

## **Regroupement d'éducation populaire d'Abitibi- Témiscamingue**

380, Richard  
Rouyn J9X 4L3  
Tél.: (819) 762-3114

## **Table des groupes populaires - Côte-nord**

864, Paypalon  
Baie-Comeau G5C 1N2  
Tél.: (418) 589-2809

Le Bulletin du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec est publié 4 fois par année. Les articles n'engagent que leur auteur-e; à moins d'avis contraire, ce ne sont pas des positions officielles du MÉPACQ.

**Responsable:** Comité éducation populaire

**Ont collaboré à ce numéro:** Lorraine Arel, Francine Boulet, Luce Cardinal, Alexa Conradi, Louis-Marie Coutu, Liane Flibotte, Christiane Gadoury, Michel Gagnon, Diane Gauthier, Vital Gilbert, Olivier Kaestlé, Sylvie Lafortune, Roch Lafrance, Noëlla Laroche.

# MÉPACQ

3575, boul. St-Laurent, bureau 202  
Montréal H2X 2T7  
Tél.: (514) 843-3236

Participation à la  
rédaction d'articles pour le  
bulletin en augmentera la per-  
tinence. Afin que vous nous  
fassiez parvenir ceux-ci dans  
les délais requis, veuillez noter  
que la prochaine date de  
tombée est fixée au:

**27 octobre 1998**

